

## TARIFS MUNICIPAUX 2026

TARIFS		Tarif 2026
<b>CIMETIERE COMMUNAL</b>		
<b>DROITS DE CONCESSION DES CASES DE COLUMBARIUM</b>		
	droit de concession des cases de columbarium (2 urnes par case max) pour 15 ans	866,00 €
	renouvellement droit de concession des cases de columbarium (2 urnes par case max) pour 15 ans	213,00 €
	droit de concession de cavurnes ( 4 urnes par cavurne max) pour 15 ans	900,00 €
	renouvellement droit de concession des cavurnes (4 urnes par cavurne max) pour 15 ans	213,00 €
<b>DROITS DE CONCESSION DANS LE CIMETIERE COMMUNAL</b>		
	concession dans le cimetière communal 15 ans	218,00 €
	concession dans le cimetière communal 30 ans	755,00 €
	concession dans le cimetière communal 50 ans - <b>intérieur</b> de division terrain de 2 m <sup>2</sup>	1 868,00 €
	m <sup>2</sup> supplémentaire	933,00 €
	concession dans le cimetière communal 50 ans - <b>bordure</b> de division terrain de 2 m <sup>2</sup>	2 291,00 €
	m <sup>2</sup> supplémentaire	1 133,00 €
<b>VOIRIE - OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC</b>		
<b>DROITS DE VOIRIE</b>		
	étalages permanents *m <sup>2</sup> /an	80,00 €
	terrasses ouvertes *m <sup>2</sup> /an	61,00 €
	occupation permanente du domaine public par des cycles dans le cadre d'une activité commerciale *ml/an	76,00 €

REDEVANCE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC		
engin de levage mobile pour installation d'une grue de chantier ou livraison de matériel lourd		
	emprise partielle de la chaussée avec circulation maintenue, par 1/2 journée	366,00 €
	barrage total de la chaussée par 1/2 journée	773,00 €
prises de vues cinématographiques		
	sans perturbation de la circulation par 1/2 journée	896,00 €
	avec perturbation de la circulation, par 1/2 journée	1 787,00 €
barrières de chantier par mois/ml		
	sans affichage publicitaire	22,00 €
	soit par jour/ml	2,00 €
	avec affichage publicitaire	211,00 €
	soit par jour/ml	7,00 €
dépôt de matériaux		
	*le m <sup>2</sup> /semaine	10,00 €
	soit le m <sup>2</sup> /jour	3,00 €
baraques de chantier		
	* le m <sup>2</sup> /mois	48,00 €
	soit le m <sup>2</sup> /jour	3,00 €
bétonnières ou autres engins de travaux publics		
	* l'unité/mois	98,00 €
	soit l'unité/jour	4,00 €
échafaudage et assimilés		
	* le m <sup>2</sup> /mois	33,00 €
	soit le m <sup>2</sup> /jour	3,00 €
dépôt de bennes		
	* l'unité/jour	43,00 €
<b>manège enfantin (surface inférieure à 50 m<sup>2</sup>)</b>		
	* l'unité / jour	15,00 €
	l'unité / mois	289,00 €
<b>Spectacle de marionnettes ambulant (surface inférieure à 50m<sup>2</sup>)</b>		
	l'unité / jour	15,00 €
commerce ambulant en dehors des limites des marchés		
	* l'unité de véhicule / jour	29,00 €
REDEVANCE TRIMESTRIELLE D'OCCUPATION DES EMPLACEMENTS DE VOIRIE		
	Stationnement taxis communaux : par véhicule	74,00 €

Accusé de réception en préfecture  
092-219200722-20251211-qfx0100021964-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2025  
Date de réception préfecture : 18/12/2025